



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**ATTESTATION D'EXPERIENCE PROFESSIONNELLE ET DES STAGES**

**CANDIDAT individuel ayant une expérience professionnelle  
en Etablissement d'accueil du jeune enfant (EAJE) de 0 à 3 ans**

**Ce récapitulatif complété sans rature ni surcharge et les pièces justificatives doivent  
être impérativement retournés au RECTORAT par voie postale  
(envoi en recommandé avec avis de réception vivement conseillé),  
au plus tard le 16 MARS 2020, cachet de la poste faisant foi.**

<b>Nom de naissance</b>		<b>Date de naissance</b>	
<b>Nom d'épouse</b>		<b>N° Inscription</b>	
<b>Prénom</b>			

Tableau récapitulatif des expériences professionnelles

**Conditions de recevabilité : durée d'au moins 12 semaines (= 384 h)**

**Pièces justificatives à joindre : copie des certificats de travail et des bulletins de salaire**

<b>Nom et adresse de l'employeur ou de la structure (CACHET + SIGNATURE)</b>	<b>Périodes</b>	<b>Total</b>
	du : ...../...../..... au : ...../...../.....	Nb de semaines :  Total en heures : :
	du : ...../...../..... au : ...../...../.....	Nb de semaines :  Total en heures : :
	du : ...../...../..... au : ...../...../.....	Nb de semaines :  Total en heures : :
	du : ...../...../..... au : ...../...../.....	Nb de semaines :  Total en heures
		<b>TOTAL HEURES : .....</b>

**ATTENTION ! La réalisation de l'expérience professionnelle et des stages ne doit pas être antérieure au 1<sup>er</sup> janvier 2017. Vous devrez conserver un double de l'ensemble de vos justificatifs.**

**Cette attestation et les pièces justificatives de l'expérience professionnelle sont exigés pour le passage des épreuves EP1 et EP2. En cas de non-conformité au règlement d'examen, vous ne serez pas autorisé(e) à vous présenter à ces épreuves et le diplôme ne pourra pas vous être délivré.**

<b>Cadre réservé à l'Administration</b>	OUI	NON
Tableau 1 : Expérience professionnelle de 384 h en EAJE (- de 3 ans) <input type="checkbox"/> Bulletins de salaires pour 384h <input type="checkbox"/> Certificat de travail <input type="checkbox"/> Deux structures différentes		
Expériences ou stages réalisés du 01/01/2017 au 16/03/2020		
Attestation de la commission (validité, durée et lieux des PFMP) : Motif de non validation ..... Le : .....	<input type="checkbox"/> Valide	<input type="checkbox"/> Non valide